

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la pandémie covid 19 qui nous a obligé à fermer, dans un premier temps l'EHPAD aux familles, puis à favoriser le confinement temporaire de nos Résidents, nous avons conscience que ces mesures ont eu un impact sur les Résidents et leurs proches.

Suite à la diffusion par le ministère des solidarités et de la santé du « **Protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement, dans les ESSMS (EHPAD) et unités de soins de longue durée** » en date du 21 avril 2020 nous souhaitons nous associer à cette démarche en proposant aux familles, désirant venir visiter leur proche, de signer et de respecter « la charte du visiteur familial en EHPAD » qui va leur être adressée.

Cette charte doit faire l'objet d'une communication à la fois au CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) et au CVS (Conseil de Vie Sociale) pour avis (Cf recommandations ARS).

Nous vous rappelons que les conditions préalables à toute visite précisent que le Résident doit exprimer sa volonté à recevoir la visite d'un proche. S'il n'est pas en capacité à l'exprimer spontanément une demande lui sera formulée et sa volonté sera respectée.

Afin d'accompagner au mieux ces dispositions nous allons devoir débloquer du temps de personnel formé (obligatoire) chargé du bon déroulement de l'entretien.

Bien que n'ayant pas encore de cas avéré vous comprendrez que nous soyons particulièrement rigoureux afin de protéger au mieux nos Résidents et nos personnels.

Nous profitons de cette lettre d'information pour vous signaler que les tests dont nous vous avons parlé la semaine dernière et qui devaient soit disant se généraliser sont annulés. Nous revenons au premier dispositif qui ne prévoit des tests qu'après un premier cas suspect


Nous vous adresserons prochainement les modalités précises du déroulement de ces rencontres et vous prions de croire en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur



J.F. BOURRE
EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tel. : 05 58 09 11 66 Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr

le Président



C. PLANTIER
EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tel. : 05 58 09 11 66 Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr

EHPAD « Le Chant des Pins »